



Labellisation E3D

publié le 10/07/2017

Le collège vient, en cette fin d'année, d'être labellisé **E3D confirmé** par le [pôle civique de l'Académie de Poitiers](#). Il accède donc au 2ème niveau des engagements "**développement durable**" pour avoir dans un premier temps agit sur :

- ▶ Existence d'éco-délégué.e.s actifs dans l'établissement
- ▶ Existence d'un comité de pilotage actif (Comptes-rendus exigés)
- ▶ Implication de toute la communauté éducative
- ▶ Résultats d'une action transversale faisant apparaître les trois piliers du développement durable
- ▶ Résultats de la mise en œuvre par étapes d'un plan d'actions.
- ▶ Lien dans la mise en œuvre avec au moins un des quatre parcours de l'élève
- ▶ Bilan de la coopération (de la mise en œuvre à la conception) avec des partenaires identifiés
- ▶ Elaboration d'indicateurs permettant d'évaluer la progression des actions engagées

Puis pour ce 2ème niveau, en plus :

- ▶ Avoir généralisé la fonction d'éco-délégué
- ▶ Consolidation et pérennisation du plan d'actions initial
- ▶ Emergence de nouveaux plans d'actions dans un souci de transversalité et de cohérence
- ▶ Avoir généralisé la fonction d'éco-délégué
- ▶ Lien dans la mise en œuvre avec au moins deux des quatre parcours de l'élève
- ▶ Avoir mis en place des stages de proximité pour les personnels de l'établissement et du réseau ECLORE
- ▶ Avoir valorisé des travaux d'élèves lors d'un temps fort ouvert sur l'extérieur
- ▶ Si possible, avoir intégré le comité de pilotage au CESC



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.